



Les Échos de Bramefarine

n° 69 – octobre 2015 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

Chouette c'est la rentrée !



L'Éditorial du maire



Les temps sont durs, les subventions que l'on percevait jusqu'alors sous différentes formes, vont baisser cette année d'environ un tiers. Il s'agit d'une mesure générale et nous ne pouvons pas y faire grand-chose, c'est un fait.

Cependant, notre commune n'est pas endettée et ceci nous permettra de ne pas augmenter les impôts, du moins dans la partie qui revient à la commune. En cela, nous essayons de rester fidèles à la politique pratiquée par les différents conseils municipaux qui nous ont précédés.

Dans le même esprit, nous avons terminé ce long et difficile chantier de la première tranche des travaux eau et assainissement d'Avalon. Nous avons également repris et amélioré le non moins difficile temps d'aménagement périscolaire et, enfin, nous avons relancé le PLU.

Nos prévisions d'aménagements de la commune seront, avec cette baisse de revenus, certainement revus à la baisse, ce qui est actuellement discuté au sein du conseil municipal. Cela ne signifie pas, bien sûr, que l'on ne fera rien. Le programme n'en est pas encore définitivement établi car toujours en discussions. Les temps sont durs, oui, mais pas irrémédiables.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Vie sociale par Agnès Fouillet	Rentrée scolaire... et périscolaire
Administration par Julie Paquet & Isabelle Roziau	Périscolaire et numérique
Culture par Véronique Lapied	Retour sur un été culturel à Saint-Maximin
Animation par Marie-Laure Caporale	Concours de pétanque
Cadre de vie par Patrick Ceria	Histoire du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui
Environnement Laurence Etienne	Déchets verts & marais d'Avalon
Urbanisme par Pierre Zacharie	PLU
Jeunesse & Sports par Laurent Orliaguet	La gymnastique rythmique
Brèves des associations	Vide coffres à jouets / Balade familiale d'Halloween. ■

Dans le prochain numéro :

Bulletin spécial élections régionales des dimanches 6 et 13 décembre 2015. ■



*Agnès Fouillet élue
responsable Vie
Scolaire*

Vie sociale - Scolaire

Rentrée scolaire... et périscolaire !

En cette rentrée 2015, l'école accueille quatre-vingt-douze élèves, toujours répartis sur quatre classes de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

86 % de ces élèves sont inscrits aux temps d'activités périscolaires (TAP), qui s'enrichissent cette année de la présence de deux nouveaux animateurs : Sylvianne Legris, également ATSEM l'après-midi dans la classe de PS-MS, et Frédéric Dhondt qui s'occupe aussi de la garderie de 16 h 30 à 18 h 30. Ces personnes complètent donc l'équipe composée d'Isabelle Roziau (coordonnatrice des TAP), de Mélanie Tops et de Sylviane Macchi. Nous avons comme objectif la présence de cinq animateurs, afin d'améliorer la qualité de l'encadrement des enfants : c'est chose faite ! La thématique de cette année, qui sert de fil rouge aux activités proposées aux enfants, est « Les fêtes et traditions ici et ailleurs » : de nombreuses découvertes au programme !

Les TAP sont également ouverts à des personnes bénévoles qui souhaiteraient faire profiter de leurs connaissances et savoir faire aux enfants. Entre autres, cela a été le cas l'an passé avec M. Nesme qui leur a expliqué les techniques anciennes de photographie. Merci de prendre contact avec Isabelle Roziau si vous pensez pouvoir proposer des interventions auprès des enfants.

Autre bonne nouvelle en cette rentrée : le projet éducatif territorial communal (PEDT) a été validé par



L'équipe des TAP

les services de l'Éducation nationale, de la Cohésion sociale et par la caisse des allocations familiales (CAF). La participation annuelle demandée aux parents pour les TAP est donc de 125 €, et non de 150 €, grâce à une subvention de 50 € par enfant, subvention rendue possible par la validation du PEDT.

Pour mémoire la commune de Saint-Maximin prend aussi à sa charge 125 € par enfant en respectant le principe de parité mis en place depuis 2015.

Et enfin, comme annoncé dans le précédent numéro des *Échos de Bramefarine*, les services périscolaires sont désormais gérés grâce au « portail famille » du site Internet de la mairie. La mise en œuvre du logiciel « e-enfance » permet une communication efficace entre les familles et les services municipaux, pour toute inscription ou modification de planning : gain de temps et de clarté aussi bien pour les familles que pour les secrétaires de la mairie, ces derniers restant à l'écoute en cas de difficulté. ■

Portail famille et nouveau moyen de paiement : le titre payable sur Internet (TIPI)

Comme chaque rentrée, les enfants ont découvert leur nouvelle classe, cette année, leurs parents ont, eux aussi, changé leurs habitudes puisque la commune leur propose, pour cette rentrée, un nouveau moyen d'inscription grâce à Internet.

Les parents peuvent désormais gérer les inscriptions, saisir des informations précises concernant leur famille et leurs enfants et consulter leurs factures, grâce à un portail sur Internet personnalisé et sécurisé par un identifiant et un mot de passe propre à chaque famille.

Après quelques semaines d'utilisation les parents ont pris leurs marques et les inscriptions se font essentiellement par Internet, ce qui permet de limiter les erreurs lors des inscriptions mais également un gain de temps aussi bien pour les parents que pour le personnel administratif qui gère le périscolaire ; tant



*Julie Paquet et Isabelle Roziau,
secrétaires administratives*

pour la gestion des inscriptions que pour la comptabilité, puisque le transfert entre le logiciel d'inscriptions aux services périscolaires et le logiciel de comptabilité est automatique.

De plus, le paiement en ligne est désormais proposé aux familles depuis la facturation du mois de septembre, qui a lieu mi-octobre, grâce à la mise

en place du titre payable sur Internet (TIPI).

Ce moyen de paiement sera également proposé pour les factures d'eau que vous recevrez très prochainement.

Pour les personnes qui ont des difficultés ou une impossibilité pour payer en ligne, le paiement par chèque ou espèces directement à la trésorerie de Pontcharra est toujours possible.

Merci à tous les parents qui nous accompagnent dans ce passage à l'ère du numérique ! ■

Animation / Culture

Retour sur un été culturel à Saint-Maximin



Véronique Lapiéd
élue responsable
Culture

– **Cinétoiles** : une centaine de personnes se sont réunies fin juin pour un pique-nique convivial et la séance en plein air du film *Avis de Mistral* dans le parc du centre de loisirs.

– **Deux belles expositions** : une de peintures d'Erika Strus, l'autre de photographies de Maxime Cotte ont habillé les deux premiers étages de la tour d'Avalon durant tout l'été jusqu'aux journées européennes du patrimoine de mi-septembre.

– **Concert** : à la mi-août, nous avons eu le plaisir d'accueillir le concert Kyekyeku où 180 spectateurs venus de toute la vallée se sont



trémoussés au son du Ghana. Un très beau concert d'une grande qualité sous les noyers du centre de loisirs. Merci à l'association Quad Passion Bramefarine d'avoir géré la buvette et la restauration rapide. Un beau partenariat que nous renouvellerons autour d'autres concerts hauts en couleurs. ■

Événement à venir et à ne pas manquer : du théâtre à Saint-Maximin !

L'automne s'installe doucement, rien de mieux que de se réunir le **vendredi 16 octobre, à 20 h 30**, à la salle Marie Louise autour d'une pièce de théâtre : *En attendant Machado Rémi* par les compagnies La Bamboche et l'ARDAC.



Deux acteurs se partagent la scène durant 1 h 10 de spectacle vivant drôle et absurde. Un moment plein de pep's à découvrir en famille.

Entrée gratuite.

Venez nombreux. ■

Animation

Concours de pétanque



Marie-Laure Caporale
élue responsable
Animation

La commune a organisé son traditionnel concours de pétanque, samedi 26 septembre.

Treize équipes s'étaient constituées et c'est dans une bonne ambiance, amicale et festive, que la compétition a eu lieu. Elle a débuté en

début d'après-midi, sous un chaud soleil d'automne et s'est terminée à la nuit tombée !

En fin de journée, les gagnants ont été récompensés et des coupes bien méritées leur ont été offertes.

La coupe de la municipalité revient cette année à Kevin Berriat, dit KéKé, et Stéphane, ils ont terminé face à M. et M^{me} Rocher. À noter, cette année, une coupe remise à notre plus jeune compétiteur, Noha, 8 ans, de Saint-Maximin. Bravo à tous.

Tout le monde s'est ensuite regroupé autour de l'apéritif offert par la commune.

Pour terminer cette sympathique journée, Quad Passion Bramefarine, notre partenaire sur cet événement, a proposé le repas. Cette même association avait tenu la buvette aux abords des terrains de boules.

Merci à tous les participants et à leurs supporters... À l'année prochaine ! ■





Patrick Ceria
1^{er} adjoint -
Cadre de vie

Cadre de vie - Patrimoine bâti

Tour d'Avalon

Les travaux de la tour (étanchéité de la toiture, sécurisation de l'accès à la terrasse et fenêtres du dernier étage) ont pris du retard. Ce bâtiment est inscrit aux monuments de France ce qui nous oblige à respecter des règles d'urbanisme et de marché publics qui nécessitent plus de temps d'instruction. Mais permettent aussi et heureusement de solliciter des aides de la communauté de communes, du département et de l'État. La fin de la réfection de la chapelle sera étudiée dans une seconde phase. ■

Remise en état de chemin

Nous avons tous en tête le souvenir de personnes descendant à pied au marché de Pontcharra et plus récemment de jeunes allant au lycée.



Le sentier au départ du lieu-dit Pierre Gros (sur la droite de la plateforme en terre de la RD 9) qui servait de raccourci en accédant directement à Pontcharra à côté des containers de tri sélectif au bas du village a été restauré. Bien sûr, il est un peu raide et encore difficilement praticable mais il permettra à nouveau de gagner du temps pour descendre à pied à Pontcharra. ■

Journées du patrimoine

Pour les journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre 2015 la tour d'Avalon était ouverte, de 14 heures à 18 heures. Sur deux jours, 226 visiteurs, dont 82 enfants, ont été accueillis. Certains ont pu soutenir les efforts de la commune pour restaurer la tour en achetant des cartes commémoratives (disponibles en mairie à 5 €). ■



Aide au petit patrimoine privé

Les actions de restauration du petit patrimoine privé (mur de pierre, bassins, vieilles portes, etc.) peuvent être soutenues financièrement par la communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG). Cette collectivité territoriale, consciente de ces initiatives individuelles de préservation du patrimoine et de leur coût, a mis en place des aides personnalisées.

Renseignements auprès de la CCPG pour les modalités : 04 76 08 04 57. ■

Cadre de vie - Environnement

Les déchets verts



Laurence Etienne
élue responsable
Environnement

Les déchets verts de jardin, notion récente de notre société, sont considérés comme des matières inutiles à éliminer. Pourtant, ils peuvent devenir des ressources à valoriser sur place. En effet dans la nature rien ne se jette tout se transforme en humus. Brûler des déchets verts est une nuisance et un gâchis puisqu'il n'y a pas de récupération de chaleur. Le traitement en déchetterie coûte cher à la collectivité locale. Plusieurs solutions existent, certaines anciennes et pleines de bon sens : réaliser du compost, des paillis, des fagots ou planter des arbustes à développement lent ou réduit. Pour faire du paillis ou du compost, une tondeuse peut servir à broyer des déchets de

petit calibre peu durs sinon un broyeur de végétaux sera plus adapté. Les branches de plus grosses sections, pourront être coupées et assemblées en fagots ou empilées en tas. Dispersés dans le jardin, sous les haies ils serviront de refuge à beaucoup d'animaux du jardin : insectes, oiseaux, petits mammifères tels que le hérisson...

Pour creuser : deux livres de Denis Pépin – *Compost et paillage au jardin recycler, fertiliser et Coccinelles, primevères, mésanges...* La nature au service du jardin, éditions Terre vivante. Une brochure est disponible sur www.isere.fr/environnement. ■



Marais d'Avalon

Les travaux de l'étang ont pris du retard, les financements et la notice de gestion qui devaient être signés au printemps ne l'ont pas été suite à l'élection du nouveau conseil départemental. Après une prise de contact avec nos élus référents, une réunion doit se dérouler en octobre pour la réalisation de l'étude hydraulique et le dimensionnement des ouvrages de vidange du marais qui précéderont les travaux. ■



Pierre Zacharie
3^e adjoint - Urbanisme

Urbanisme

Du plan d'occupation des sols (POS)... au plan local d'urbanisme (PLU)

La fin de l'été a été marquée par le redémarrage de l'étude du plan local d'urbanisme (PLU).

Ce document remplacera à terme le plan d'occupation des sols (POS) actuel dépassé et de moins en moins adapté.

Ce 8 octobre, une grande partie des membres du conseil municipal étaient réunis autour de Jacques Viret pour partager leurs premières réactions à la lecture du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) établi en 2013.

Cette réunion de travail a été l'occasion pour chacun de repartir avec des pistes de réflexions pour préparer l'étape suivante : la mise au point d'un nouveau PADD version 2015, qui sera en quelque sorte le schéma directeur du PLU de Saint-Maximin. Les orientations générales proposées par le nouveau conseil ont déjà été évoquées dans *Les Échos de Bramefarine* n° 65

de décembre 2014, et nous devons également tenir compte des évolutions réglementaires qui ont eu lieu depuis 2013 et qui fixent un cadre plus strict.

Après quelques semaines de travail et de mises au point, ce PADD sera partagé et validé courant novembre par les élus avec le cabinet PBR, déjà initiateur du projet de 2013.

Une autre étape prendra alors le relai avec l'étude concrète en groupes de travail et l'élaboration des textes et cartes provisoires constituant le futur PLU.



Cette séquence étalée sur plusieurs mois début 2016 et réalisée en phase avec le cabinet PBR, aboutira à la production d'une première mouture qui sera alors présentée en réunion publique à la population de Saint-Maximin.

Le chemin est encore long avant la version finale et sa mise en application aux alentours de fin 2016, mais le mouvement est lancé, LE PLU EST EN ROUTE ! ■

Fin des travaux de mise en sécurité des captages d'eau

La mise en place des clôtures et portails vient parachever la protection des périmètres de nos captages d'eau.

L'entreprise Jean-Marc Bouchet paysagiste est intervenue précédemment pour clôturer les sites des Bretonnières et de La Combe.

Ce sera le tour du secteur du Rossan dans les prochaines semaines. ■



La sécurisation du captage de La Combe

Cadre de vie - Patrimoine *par Patrick Ceria*

Le saviez-vous ? Un peu d'histoire de Saint-Maximin

Cet été, sur tout notre territoire ainsi que sur notre commune de nombreuses, et belles manifestations ont eu lieu, retraçant tout au long de la saison l'histoire de notre chevalier Bayard. On sait qu'à l'époque (fin xv^e, début xvi^e siècle) il habitait et parcourait notre village qui faisait partie du mandement d'Avalon, et comprenait les sites de Saint-Maximin, Grignon, Villard-Benoît, Le Moutaret, et La Chapelle-Blanche. En 1760, lors du traité entre la France et la Savoie La Chapelle-Blanche et une partie de Villard-Benoît (qui devint Laissaud) furent incorporées à la Savoie. À la création des

communes, en 1792, Le Moutaret fit partie du canton d'Allevard. Saint-Maximin et Saint-Jean-d'Avalon, qui formaient deux communes distinctes, furent regroupées avec Pontcharra. En 1832, les conseils municipaux jugeant les intérêts de Saint-Maximin et de Saint-Jean-d'Avalon identiques et leurs populations trop faibles décidèrent, par délibération du 7 février 1832, la réunion des deux villages. Par une ordonnance royale de Louis Philippe les deux communes n'en formèrent plus qu'une seule avec pour chef-lieu Saint-Maximin. (Source : E. Chassande.) ■



Laurent Orliaguet
élu responsable
Jeunesse & Sports

Vie sociale - Jeunesse & Sports

La gymnastique rythmique : une affaire de famille chez les Augustin

Lou (12 ans), Emma (15 ans ½) et Solenn (19 ans ½) sont tombées dans la gymnastique rythmique et aérobic toutes petites. Après des années de pratique en loisir, puis en compétition, elles ont atteint un excellent niveau, se classant régulièrement parmi les meilleures françaises de cette discipline !

L'année 2014-2015 n'a pas fait exception à la règle. En gymnastique rythmique (GR), Lou s'est classée 4^e aux championnats de France par groupe (division fédérale), et en gymnastique aérobic (GA), vice-championne de France par groupe

(national B). Emma a terminé 2^e par groupe en GA (niveau national B) et championne de France par groupe en GR (division national 3). Enfin, Solenn a renouvelé son classement de l'an dernier en finissant à nouveau 3^e par groupe aux championnats de France de GA (division fédérale).

Toutes ces brillantes performances sont le résultat d'un investissement considérable pour toute la famille ; celui des filles à chaque entraînement (jusqu'à plus de 17 heures de pratique par semaine pour Emma et Lou !), et celui de leurs parents au sein du club des AEB Gym Chambéry, ainsi que pour la gestion d'un calendrier souvent très rempli.

Bravo à la famille Augustin, et tous nos vœux de réussite sportive pour la saison à venir ! ■



Brève des associations

Vide coffre à jouets - 18 octobre 2015

L'association Vive l'école organise un vide coffre à jouets, matériel de puériculture, et vêtements enfants dans la cour de l'école de Saint-Maximin, le dimanche 18 octobre, de 10 heures à 17 heures.

Les réservations d'emplacements doivent se faire avant le vendredi 16 octobre au 06 95 65 00 70 ou par mél à dechsteph@yahoo.fr. L'emplacemement avec table est à 6 € les deux mètres linéaires.

Venez nombreux ! ■

Balade familiale d'Halloween - 31 octobre 2015

L'association Quad Passion Bramefarine vous propose une balade familiale d'Halloween à Saint-Maximin le samedi 31 octobre, à partir de 19 heures. Itinéraire gourmand de 2,5 km sur les chemins de la commune, six arrêts pour vous restaurer (soupe des sorcières, cochonnaille, brochette de lard grillé, fromages, gourmandises).

Inscription auprès d'Alain au 06 70 04 76 47 / alainmollard@orange.fr ou de Marlène au 06 70 77 49 80 / marlene.perret@gmail.com. Adultes : 18 €, enfants : 10 €.

Venez déguisés, monstres et sorcières sont bienvenus ! ■

État civil *Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.*

Mariages : 2 mai 2015, Jean-Baptiste Tiby & Géraldine Durand ; 29 août 2015, Simon Drevard & Floriane Goguet ; 5 septembre 2015, Nicolas Bouchet-Bert-Manoz & Delphine Nouy.

Décès : 22 juillet 2015, Jacques Hébrard ; 10 août, Olivier Brun. ■